PREPAR-VIE ASSURANCE

Rapport AGIRA au titre de l'article A 132-9-4

Tableau 2

Année	Montant annuel et nombre de contrats dont l'assuré a été identifié comme décédé (article L. 132-9-2)	Nombre de contrats réglés et montant annuel (article L. 132-9-2)	Nombre de décès confirmés d'assurés / nombre de contrats concernés / montant des capitaux à régler (capitaux décès et capitaux constitutifs de rente) à la suite de l'article L. 132-9-3	Montant de capitaux intégralement réglés dans l'année aux bénéficiaires / nombre de contrats intégralement réglés aux bénéficiaires à la suite des consultations au titre de l'article L.132-9-3
	Nombre de contrats et montant en euros	*Nombre de contrats et montant en euros*	*Nombre de décès confirmés, nombre de contrats et montant en euros*	*Nombre de contrats et montant en euros*
2023	134/ 5 068 404,88 €	70/ 2 423 902,39 €	143/169/ 4 631 090,55 €	32/ 2 354 673,59 €